

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (HLB GS Audit & Advisory).

BILAN CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2023			31/12/2022 *	
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net	
Actifs incorporels	1.1					
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	214 323	115 405	131 891	
Investissements de recherche et développement	1.1.2	185 898	137 668	48 230	67 305	
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	5 080 150	3 477 738	1 602 412	1 308 477	
		5 595 776	3 829 729	1 766 047	1 507 672	
Actifs corporels	1.2					
Installations techniques et machines	1.2.1	9 619 301	7 445 135	2 174 166	1 697 285	
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	2 971 520	1 746 904	1 224 616	708 165	
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		12 450	0	12 450	12 450	
		12 603 271	9 192 039	3 411 232	2 417 900	
Placements	1.3					
Terrains et constructions						
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	13 778 592	3 685 500	10 093 092	10 236 292	
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	40 123 111	11 130 703	28 992 407	29 544 118	
Placements dans les entreprises liées et participations						
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0	
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0	
Autres placements financiers						
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	201 011 539	5 945 447	195 066 092	154 777 971	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	666 017 501	2 614 522	663 402 979	589 164 923	
Autres prêts		5 876 098	0	5 876 098	5 066 594	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		2 658 585	0	2 658 585	2 140 620	
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de		13 024 137	0	13 024 137	12 292 641	
		942 489 561	23 376 172	919 113 389	803 223 158	
Part des réassureurs dans les provisions techniques						
Provisions pour primes non acquises (non vie)		16 886 468	0	16 886 468	16 279 415	
Provisions mathématiques (vie)		12 531 130	0	12 531 130	10 436 819	
Provisions pour sinistres (non vie)		43 925 988	0	43 925 988	30 363 486	
Provisions pour sinistres (vie)		11 971 606	0	11 971 606	13 104 520	
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		765 053	0	765 053	586 785	
		86 080 245	0	86 080 245	70 771 025	
Créances	1.4					
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Primes acquises et non émises		31 039 505	0	31 039 505	27 300 191	
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	69 195 277	40 009 264	29 186 013	27 912 381	
Créances nées d'opérations de réassurance		12 119 477	413 043	11 706 434	4 586 305	
Autres créances						
Personnel		285 665	0	285 665	556 338	
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		17 389 303	0	17 389 303	6 859 759	
Etat impôt différé		5 770	0	5 770	5 770	
Débiteurs divers	1.4.2	21 296 699	3 257 773	18 038 926	19 747 821	
		151 331 698	43 680 080	107 651 617	86 968 565	
Autres éléments d'actif	1.5					
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1.5.1	24 553 844	5 545 018	19 008 826	43 597 377	
Frais d'acquisition reportés		6 377 599	0	6 377 599	6 190 736	
Autres charges à répartir		324 681	0	324 681	432 909	
Comptes de régularisation Actif						
Intérêts et loyers acquis non échus		30 347 918	473 631	29 874 287	28 274 705	
Autres comptes de régularisation		10 442 942	0	10 442 942	7 856 363	
		72 046 985	6 018 649	66 028 335	86 352 090	
Total de l'actif		1 270 147 535	86 096 670	1 184 050 865	1 051 240 410	

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Capitaux propres			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	124 178 849	105 915 758
Résultats consolidés	2.2.1	33 482 685	29 609 604
Total des capitaux propres		202 661 534	180 525 362
Intérêts des minoritaires			
Part des minoritaires dans les réserves	2.1.2	46 739 561	44 565 123
Part des minoritaires dans le résultat	2.2.2	8 688 934	7 755 355
Total des intérêts des minoritaires		55 428 495	52 320 478
Capitaux propres et intérêts des minoritaires avant résultat de l'exercice	2.1	215 918 410	195 480 880
Résultat de l'exercice	2.2	42 171 619	37 364 959
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		1 036 613	950 573
Autres provisions		1 036 613	950 573
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		53 958 170	50 446 250
Provisions mathématiques (vie)		453 909 610	396 396 911
Provisions pour sinistres (vie)		42 944 417	41 248 585
Provisions pour sinistres (non vie)		199 844 344	179 018 953
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		4 440 900	3 863 849
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		12 958 197	11 795 513
Provisions pour égalisation (non vie)		5 065 053	4 886 785
Provisions pour égalisation (vie)		2 472 872	2 155 538
Autres provisions techniques (non vie)		1 970 990	1 941 691
Provisions pour contrats en unités de comptes		13 024 136	12 292 641
		790 588 691	704 046 715
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		55 280 048	48 200 230
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		10 764 180	11 730 393
Dettes nées d'opérations de réassurance		42 502 041	29 675 944
Dépôts et cautionnements reçus		931 176	926 549
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 601 303	6 735 346
Créditeurs divers	2.3.1	15 500 587	14 963 792
		78 299 287	64 032 025
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		756 198	1 165 028
		756 198	1 165 028
TOTAL DU PASSIF		925 960 837	818 394 571
Total des capitaux propres et du passif		1 184 050 865	1 051 240 410

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ(exprimé en dinars)

	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Primes acquises	3.1	357 277 524	(92 399 135)	264 878 389	239 905 008
Primes émises et acceptées (non vie)		249 542 083	(81 644 758)	167 897 325	149 009 003
Primes émises et acceptées (vie)		111 247 361	(11 361 430)	99 885 931	93 283 991
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(3 511 920)	607 053	(2 904 867)	(2 387 986)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		19 110 547	0	19 110 547	17 082 575
Produits de placements vie		45 517 175	0	45 517 175	40 224 275
Plus values non réalisées sur placements vie		519 949	0	519 949	617 781
Autres produits techniques		10 373	0	10 373	387 253
Autres produits techniques (non vie)		9 592	0	9 592	382 174
Autres produits techniques (vie)		781	0	781	5 079
Charges de sinistres	3.2	(213 116 528)	38 168 143	(174 948 385)	(148 940 297)
Montants payés		(188 489 690)	25 738 554	(162 751 136)	(148 058 287)
Montants payés (non vie)		(142 846 336)	18 747 330	(124 099 006)	(107 396 750)
Montants payés (vie)		(45 643 354)	6 991 225	(38 652 130)	(40 661 537)
Variation de la provision pour sinistres		(24 626 837)	12 429 588	(12 197 249)	(882 010)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		(22 931 006)	13 562 502	(9 368 504)	560 332
Variation de la provision pour sinistres (vie)		(1 695 831)	(1 132 914)	(2 828 745)	(1 442 342)
Variation des autres provisions techniques		(57 647 899)	2 094 311	(55 553 588)	(49 272 110)
Variation des autres provisions techniques (non vie)		2 076 315	0	2 076 315	(1 106 292)
Variation des autres provisions techniques (vie)		(59 724 214)	2 094 311	(57 629 904)	(48 165 818)
Participation aux bénéfices et ristournes		(577 051)	307 290	(269 761)	205 165
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		(577 051)	60 377	(516 674)	130 569
Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0	246 913	246 913	74 596
Frais d'exploitation	3.3	(53 270 222)	15 312 506	(37 957 716)	(36 382 556)
Frais d'acquisition		(42 161 806)	0	(42 161 806)	(38 263 597)
Frais d'acquisition (non vie)		(29 646 895)	0	(29 646 895)	(27 376 543)
Frais d'acquisition (vie)		(12 514 911)	0	(12 514 911)	(10 887 054)
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		186 863	0	186 863	512 963
Frais d'administration		(11 295 280)	0	(11 295 280)	(12 114 775)
Frais d'administration (non vie)		(7 249 305)	0	(7 249 305)	(6 127 583)
Frais d'administration (vie)		(4 045 975)	0	(4 045 975)	(5 987 192)
Commissions reçues des réassureurs		0	15 312 506	15 312 506	13 482 853
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	15 220 092	15 220 092	13 389 128
Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	92 414	92 414	93 725
Autres charges techniques	3.4	(4 439 152)	0	(4 439 152)	(12 948 228)
Autres charges techniques (non vie)		(3 797 211)	0	(3 797 211)	(12 363 107)
Autres charges techniques (vie)		(641 941)	0	(641 941)	(585 121)
Variation de la provision pour égalisation		(178 268)	178 268	0	0
Charges de placements vie		(4 103 082)	0	(4 103 082)	(4 661 003)
Moins values non réalisées sur placements vie		0	0	0	(10 700)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(7 059 821)	0	(7 059 821)	(6 257 133)
Sous total : Résultat technique consolidé		82 043 544	(36 338 618)	45 704 926	39 950 031
Résultat technique NON VIE		60 187 409	(33 269 136)	26 918 273	24 308 484
Résultat technique VIE		21 856 135	(3 069 481)	18 786 653	15 641 547

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		26 918 273	24 308 484
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		18 786 653	15 641 547
Produits des placements nets (non vie)		23 145 640	21 392 293
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(19 110 547)	(17 082 575)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		7 059 821	6 257 133
Autres produits non techniques		93 439	70 198
Autres charges non techniques		(902 054)	(445 270)
Autres produits (autres activités)	4.1	734 916	1 013 462
Autres charges (autres activités)	4.2	(2 283 614)	(2 014 227)
Résultat provenant des activités ordinaires		54 442 527	49 141 046
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(9 098 999)	(10 243 601)
Impôts différé		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		45 349 299	38 903 216
Eléments Extraordinaires	4.4	(3 177 680)	(1 538 256)
Résultat net de l'exercice		42 171 619	37 364 959
Part de la société mère		33 482 685	29 609 604
Part des actionnaires minoritaires		8 688 934	7 755 355

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		322 107 707	295 725 944
Sommes versées pour paiement des sinistres		(158 010 252)	(152 657 051)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 178 010	3 723 274
Décaissements de primes sur les cessions		(45 263 437)	(39 772 931)
Encaissements de sinistres sur les cessions		5 048 964	3 293 763
Commissions versées aux intermédiaires		(4 502 989)	(4 204 056)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(23 084 870)	(20 130 407)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(204 318 799)	(157 265 813)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		132 788 353	118 492 405
Remboursements de prêts		939 663	885 472
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(52 446 445)	(37 090 647)
Produits financiers reçus		11 059 284	9 910 428
Autres mouvements		(2 206 387)	2 747 511
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	(14 711 198)	23 657 893
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(877 205)	(387 220)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		65 350	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo		0	(8 791 667)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		356 641	295 081
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(507 630)	(4 168 212)
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(962 845)	(13 052 018)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(13 918 370)	(11 131 884)
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		0	30 400 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	(13 918 370)	19 268 116
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice		42 970 569	13 096 578
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 378 156	42 970 569

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2023 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT 35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ;
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- Mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- Présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- Mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont :

- **La société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **Les sociétés filiales : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- Soit **directement**,
- Soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
<i>ASSURANCES MAGHREBIA VIE</i>	58,74%	0%	58,74%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
<i>MAGHREBIA FINANCIERE SICAR</i>	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de
<i>ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE</i>	56,00%	44,00%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
<i>CODWAY</i>	85,25%	14,75%	100%	14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires ».
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société «consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebias	Assurances Maghrebias Vie	Maghrebias Financière Sicar	Maghrebias Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	58,74%	92,72%	81,84%	93,91%
Direct	0%	58,74%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	0%	0,00%	10,36%	25,85%	8,66%
% D'intérêt hors groupe	0%	41,26%	7,28%	18,16%	6,09%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote-part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good-will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727 DT** qui s'explique comme suit :

Désignation	valeur
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
Ecart d'acquisition	329 727

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0,00%
AMORTISSEMENT	214 323	197 836	16 486	8,33%
valeur nette	115 405	131 891	-16 486	-12,50%

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	185 898	137 668	48 230	67 305	-19 075	-28,34%

Note (1.1.3) : Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	3 951 299	3 289 028	662 271	378 277	283 994	75,08%
MAGHREBIA	2 579 533	1 919 900	659 633	317 781,206	341 852	107,57%
MAGHREBIA VIE	591 157	589 144	2 012	55 824,163	-53 812	-96,40%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	26 033	0	42,998	-43	-100,00%
CODWAY	754 576	753 951	625	4 628,983	-4 004	-86,49%
Autres immobilisations incorporelles port	1 128 851	188 710	940 141	930 199	9 942	1,07%
MAGHREBIA	198 652	188 710	9 942	0	9 942	
CODWAY	930 199	0	930 199	930 199	0	0,00%
Total valeur nette	5 080 150	3 477 738	1 602 412	1 308 477	293 936	22,46%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	4 106 910	3 245 622	861 288	838 538	22 750	2,71%
MAGHREBIA	3 410 543	2 803 774	606 769	530 532	76 237	14,37%
MAGHREBIA VIE	646 781	410 121	236 660	285 855	-49 194	-17,21%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	7 399	608	743	-135	-18,18%
CODWAY	41 579	24 328	17 251	21 409	-4 158	-19,42%
Matériels de transport	1 740 153	1 341 483	398 669	199 684	198 985	99,65%
MAGHREBIA	1 067 871	897 827	170 044	20 256	149 788	739,49%
MAGHREBIA VIE	640 514	411 889	228 626	170 599	58 027	34,01%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 767	31 767	0	0	0	
CODWAY	0	0	0	8 829	-8 829	-100,00%
Matériels informatique	3 772 238	2 858 030	914 209	659 064	255 145	38,71%
MAGHREBIA	3 065 127	2 362 045	703 082	453 091	249 991	55,17%
MAGHREBIA VIE	437 120	299 603	137 517	116 294	21 222	18,25%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 938	30 490	1 447	2 438	-990	-40,63%
CODWAY	238 054	165 891	72 163	87 240	-15 078	-17,28%
Total valeur nette	9 619 301	7 445 135	2 174 166	1 697 285	476 881	28,10%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 885 828	1 427 193	458 635	260 403	198 232	76,12%
MAGHREBIA	1 564 901	1 188 567	376 333	190 539	185 794	97,51%
MAGHREBIA VIE	252 073	171 687	80 386	65 695	14 691	22,36%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	16 100	1 821	2 625	-804	-30,63%
CODWAY	50 933	50 838	94	1 544	-1 450	-93,88%
Autres Immobilisations	1 085 692	319 711	765 981	447 761	318 220	71,07%
MAGHREBIA	1 024 040	279 259	744 781	430 619	314 162	72,96%
MAGHREBIA VIE	46 940	32 615	14 325	9 070	5 255	57,94%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 408	294	1 114	1 041	74	7,08%
CODWAY	13 304	7 544	5 761	7 032	-1 271	-18,07%
Total valeur nette	2 971 520	1 746 904	1 224 616	708 165	516 451	72,93%

Note (1.3) : Placements

- L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

- Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303	-126 324	-1,95%
MAGHREBIA VIE	3 680 698	123 750	3 556 948	3 573 823	-16 875	-0,47%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	193 165	0	193 165	193 165	0	0,00%
Total valeur nette	13 778 592	3 685 500	10 093 092	10 236 292	-143 199	-1,40%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	18 169 553	9 420 094	8 749 459	9 092 967	-343 508	-3,78%
MAGHREBIA VIE	18 177 446	1 446 962	16 730 484	16 926 230	-195 747	-1,16%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 776 112	263 647	3 512 465	3 524 921	-12 456	-0,35%
Total valeur nette	40 123 111	11 130 703	28 992 407	29 544 118	-551 711	-1,87%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exercent ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	85 945 399	727 463	85 217 936	42 948 219	42 269 716	98,42%
MAGHREBIA	38 901 739	329 700	38 572 039	20 587 890	17 984 149	87,35%
MAGHREBIA VIE	46 937 464	397 763	46 539 701	22 253 505	24 286 196	109,13%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	106 195	0	106 195	106 824	-629	-0,59%
Parts OPCVM	45 573 350	1 835 029	43 738 321	47 080 812	-3 342 491	-7,10%
MAGHREBIA	17 870 759	1 008 345	16 862 414	18 157 228	-1 294 814	-7,13%
MAGHREBIA VIE	23 059 655	826 684	22 232 972	23 978 682	-1 745 710	-7,28%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 642 936	0	4 642 936	4 944 902	-301 967	-6,11%
Actions et titres non cotes	69 492 790	3 382 955	66 109 835	64 748 940	1 360 895	2,10%
MAGHREBIA	32 135 066	1 870 512	30 264 554	29 797 982	466 572	1,57%
MAGHREBIA VIE	35 804 694	999 153	34 805 541	34 305 157	500 384	1,46%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 553 031	513 290	1 039 740	645 801	393 939	61,00%
Total valeur nette	201 011 539	5 945 447	195 066 091	154 777 971	40 288 120	26,03%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Le montant des placements à court et moyen terme de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	225 776 718	2 614 522	223 162 196	228 267 708	-5 105 512	-2,24%
MAGHREBIA	60 782 010	169 869	60 612 141	62 027 265	-1 415 124	-2,28%
MAGHREBIA VIE	164 994 708	2 444 652	162 550 055	166 240 443	-3 690 388	-2,22%
Obligations	275 365 500	0	275 365 500	229 790 000	45 575 500	19,83%
MAGHREBIA	100 658 000	0	100 658 000	84 370 000	16 288 000	19,31%
MAGHREBIA VIE	174 707 500	0	174 707 500	145 420 000	29 287 500	20,14%
Placements à Court et Moyen Terme	164 875 283	0	164 875 283	131 107 215	33 768 068	25,76%
MAGHREBIA	51 000 000	0	51 000 000	57 900 000	-6 900 000	-11,92%
MAGHREBIA VIE	109 000 000	0	109 000 000	68 500 000	40 500 000	59,12%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	2 475 000	0	2 475 000	2 280 000	195 000	8,55%
CODWAY	2 275 000	0	2 275 000	2 090 000	185 000	8,85%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	125 283	0	125 283	337 215	-211 932	-62,85%
Total valeur nette	666 017 501	2 614 522	663 402 979	589 164 923	74 238 056	12,60%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	61 445 616	38 627 037	22 818 579	21 718 873	1 099 705	5,06%
MAGHREBIA VIE	7 749 661	1 382 227	6 367 434	6 193 508	173 926	2,81%
Total valeur nette	69 195 277	40 009 264	29 186 013	27 912 381	1 273 632	4,56%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires. Le montant de la rubrique débiteur divers de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	13 180 709	3 257 773	9 922 936	13 417 559	-3 494 623	-26,05%
MAGHREBIA VIE	5 908 648	0	5 908 648	4 022 907	1 885 741	46,88%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	878 539	0	878 539	792 320	86 220	10,88%
CODWAY	1 071 615	0	1 071 615	1 232 971	-161 355	-13,09%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	257 187	0	257 187	282 064	-24 877	-8,82%
Total valeur nette	21 296 699	3 257 773	18 038 926	19 747 821	-1 708 895	-8,65%

Note (1.5) : Autres éléments d'actif

Note (1.5.1) : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Le montant des liquidités et équivalents de liquidités de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse						
MAGHREBIA	8 175 298	4 580 472	3 594 826	1 437 676	2 157 151	150,04%
MAGHREBIA VIE	18 495 582	964 546	17 531 036	43 447 403	-25 916 367	-59,65%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-182 607	0	-182 607	115 964	-298 572	-257,47%
CODWAY	-1 938 105	0	-1 938 105	-1 411 061	-527 044	37,35%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	3 675	0	3 675	7 394	-3 719	-50,29%
Total valeur nette	24 553 844	5 545 018	19 008 826	43 597 377	-24 588 551	-56,40%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Note (2.1) : Partage des capitaux propres et élimination des participations liées

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $70\,588\,711 * 100\% = 70\,588\,711$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $112\,392\,767 * 58,74\% - 15\,006\,296 = 51\,011\,417$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $112\,392\,767 * 41,26\% = 46\,375\,054$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $6\,257\,498 * 92,72\% - (4\,331\,604 * 100\% + 1\,038\,541 * 58,74\%)$

= $860\,602$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,257\,498 * 7,28\% - (4\,331\,604 * 0\% + 1\,038\,541 * 41,26\%)$

= $26\,751$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $6\,749\,406 * 81,84\% - (2\,823\,092 * 100\% + 2\,200\,010 * 58,74\%)$

= $1\,408\,628$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,749\,406 * 18,16\% - (2\,200\,010 * 41,26\%)$

= 317 675 DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,329\,570 * 93,91\% - (3\,410\,000 * 100\% + 590\,000 * 58,74\%)$

= 309 490 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,329\,570 * 6,09\% - (590\,000 * 41,26\%)$

= 20 080 DT

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
MAGHREBIA				
Réserves consolidés	70 588 711	57 664 863	12 923 848	22,41%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
MAGHREBIA VIE				
Réserves consolidés	51 011 417	46 191 412	4 820 005	10,43%
Intérêts minoritaires	46 375 054	44 251 747	2 123 307	4,80%
MAGHREBIA IMMOBILIERE				
Réserves consolidés	1 408 628	1 156 798	251 830	21,77%
Intérêts minoritaires	317 675	277 540	40 135	14,46%
CODWAY				
Réserves consolidés	309 490	151 292	158 198	104,56%
Intérêts minoritaires	20 080	10 338	9 742	94,24%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR				
Réserves consolidés	860 602	751 391	109 211	14,53%
Intérêts minoritaires	26 751	25 497	1 254	4,92%
Total	215 918 410	195 480 880	20 437 529	10,46%
Total réserves consolidés	124 178 849	105 915 758	18 263 091	17,24%
Total intérêts minoritaires	46 739 561	44 565 123	2 174 438	4,88%

Note (2.1.1) : Total réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **124 178 849 DT**.

Note (2.1.2) : Total intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **46 739 561 DT**.

Note (2.2) : Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $22\,541\,720 * 100\% = 22\,541\,720$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $21\,327\,954 * 58,74\% = 12\,527\,699$ DT

-Les intérêts minoritaires : $21\,327\,954 * 41,26\% = 8\,800\,255$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $-109\,585 * 92,72\% = -101\,612$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $-109\,585 * 7,28\% = -7\,973$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $-55\,216 * 81,84\% = -45\,191$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-55\,216 * 18,16\% = -10\,025$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $-1\,533\,254 * 93,91\% = -1\,439\,931$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-1\,533\,254 * 6,09\% = -93\,323$ DT

Note (2.2.1) : Résultat consolidé :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **33 482 685 DT**.

Note (2.2.2) : Intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **8 688 934 DT**.

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Crédoiteurs divers

Le montant de la rubrique crédoiteurs divers de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	11 776 232	10 186 108	1 590 124	15,61%
MAGHREBIA VIE	2 699 459	3 721 948	-1 022 489	-27,47%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	277 888	287 309	-9 421	-3,28%
CODWAY	719 905	701 726	18 179	2,59%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	27 104	66 702	-39 599	-59,37%
Total	15 500 587	14 963 792	536 795	3,59%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé

Note (3.1) : Primes acquises

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	267 783 256	242 292 994	25 490 262	10,52%
MAGHREBIA	167 897 325	149 009 003	18 888 322	12,68%
MAGHREBIA VIE	99 885 931	93 283 991	6 601 939	7,08%
Variation de la provision pour primes non acquises	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
MAGHREBIA	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
Total	264 878 389	239 905 008	24 973 380	10,41%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Montants payés	162 751 136	148 058 287	14 692 849	9,92%
MAGHREBIA	124 099 006	107 396 750	16 702 256	15,55%
MAGHREBIA VIE	38 652 130	40 661 537	-2 009 407	-4,94%
Variation de la provision pour sinistres	12 197 249	882 010	11 315 239	1282,89%
MAGHREBIA	9 368 504	-560 332	9 928 836	-1771,96%
MAGHREBIA VIE	2 828 745	1 442 342	1 386 404	96,12%
Total	174 948 385	148 940 297	26 008 089	17,46%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisition	42 161 806	38 263 597	3 898 209	10,19%
MAGHREBIA	29 646 895	27 376 543	2 270 352	8,29%
MAGHREBIA VIE	12 514 911	10 887 054	1 627 857	14,95%
Frais d'administration	11 295 280	12 114 775	-819 496	-6,76%
MAGHREBIA	7 249 305	6 127 583	1 121 722	18,31%
MAGHREBIA VIE	4 045 975	5 987 192	-1 941 218	-32,42%
Commissions reçues des réassureurs	-15 312 506	-13 482 853	-1 829 653	13,57%
MAGHREBIA	-15 220 092	-13 389 128	-1 830 964	13,68%
MAGHREBIA VIE	-92 414	-93 725	1 311	-1,40%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-186 863	-512 963	326 100	-63,57%
MAGHREBIA	-186 863	-512 963	326 100	-63,57%
Total	37 957 716	36 382 556	1 575 160	4,33%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	3 797 211	12 363 107	-8 565 897	-69,29%
MAGHREBIA VIE	641 941	585 121	56 821	9,71%
Total	4 439 152	12 948 228	-8 509 076	-65,72%

Note 4 : Etat de résultat consolidé

Note (4.1) : Autres produits (autres activités)

Le montant de la rubrique autres produits de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	312 572	249 080	63 492	25,49%
CODWAY	369 812	470 822	-101 010	-21,45%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	52 532	293 560	-241 028	-82,11%
Total	734 916	1 013 462	-278 546	-27,48%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Le montant de la rubrique autres charges de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	290 893	276 990	13 903	5,02%
CODWAY	1 841 604	1 615 699	225 905	13,98%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	151 117	121 538	29 579	24,34%
Total	2 283 614	2 014 227	269 387	13,37%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Le montant de la rubrique impôts sur le résultat exigible de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts sur le résultat payables au titre du bénéfice imposable	9 098 999	10 243 601	-1 144 602	-11,17%
MAGHREBIA	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%
MAGHREBIA VIE	3 278 506	3 280 051	-1 544	-0,05%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	64 079	53 447	10 632	19,89%
CODWAY	51 219	34 248	16 971	49,55%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	41 513	-41 013	-98,80%
Total	9 098 999	10 243 601	-1 144 602	-11,17%

Note (4.4) : Eléments extraordinaires

Le montant de la rubrique éléments extraordinaires de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA	1 996 643	1 025 151	971 492	94,77%
MAGHREBIA VIE	1 147 477	492 008	655 470	133,22%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	12 816	10 689	2 126	19,89%
CODWAY	10 244	6 850	3 394	49,55%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	10 500	3 558	6 942	195,09%
Total	3 177 680	1 538 256	1 639 424	106,58%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2023, le total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe est de **-14 711 198 DT** contre 23 657 893 DT au 31 décembre 2022. Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2023, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à **-962 845 DT** contre -13 052 018 DT fin décembre 2022.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistre au 31 décembre 2023, un montant de **- 13 918 370 DT** contre 19 268 116 DT au 31 décembre 2022.

La trésorerie au 31 décembre 2023 s'élève à **13 378 156 DT** contre 42 970 569 DT au 31 décembre 2022 enregistrant une variation de trésorerie de **- 29 592 413 DT**.

La trésorerie au début de l'exercice de la société Codway a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Rapport des commissaires aux comptes

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 DECEMBRE 2023 faisant apparaître un total de **1 184 050 865 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **42 171 619 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **13 378 156 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 DECEMBRE 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2023 pour un montant de 790 588 691 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 184 050 865 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur ;
- Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010 ;
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction.

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 919 113 389 DT au 31 décembre 2023.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 1.3 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs.

- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 45 428 725 DT au 31 décembre 2023. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états

financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier

et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 29 avril 2024

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Ghazi HANTOUS